



---

## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Suresnes, le 8 avril 2005

### **Legal Suite sort la version 2 de LBAct®, son générateur d'actes des affaires intelligent**

**Leader français des solutions juridiques d'entreprise, Legal Suite sort la version 2.2 de Legal Business Act®, le seul outil du genre capable de déléguer en toute sécurité la rédaction d'actes et de contrats aux opérationnels non juristes. Il s'inscrit dans une tendance générale à la dématérialisation des actes tout en favorisant la maîtrise des risques.**

Legal Business Act® (LBAct) est une solution originale, développée initialement par Bouygues Télécom pour ses propres besoins et plusieurs fois récompensée en 2004 pour son innovation. Accessible par Intranet, elle permet aux responsables opérationnels de l'entreprise – acheteurs, chefs de produits, commerciaux, responsables RH... – de rédiger eux-mêmes les contrats et actes d'affaires en bénéficiant du savoir-faire de leur direction juridique. La version 2.2 ajoute des niveaux de sécurité supplémentaires avec un workflow et un système d'alertes par e-mail.

#### **Déléguer la rédaction d'actes en toute sécurité**

En pratique, l'utilisateur accède selon son profil à une "bibliothèque" de modèles en ligne, organisée par grandes familles : **contrats de travail, contrats informatiques, baux, actes des sociétés, de contentieux, de la gestion immobilière ou des sinistres**, etc. Il le personnalise selon ses besoins dans la limite des options qui lui sont offertes. Rien à voir cependant avec un « clausier » amélioré. Dans LBAct® V2, l'utilisateur est guidé en permanence dans ses choix par les règles d'articulation des clauses et une aide en ligne intégrées à chaque modèle. Les articles se numérotent automatiquement. **La sécurité est garantie** puisque chaque paragraphe a été modélisé en amont par le service juridique et l'acte final n'est édité qu'après validation par ce dernier.

Les résultats sont immédiats : **15 minutes en moyenne pour rédiger un contrat pertinent contre plusieurs heures avec un clausier traditionnel.** « *En déléguant une partie de son savoir-faire, l'équipe juridique gagne un temps précieux et peut se concentrer sur le conseil et l'accompagnement d'opérations stratégiques plutôt que sur la production d'actes* », précise Patrick Deleau, président de Legal Suite SAS. Pour les utilisateurs internes, LBAct® V2 est immédiatement opérationnel et les rend autonomes. Il peut devenir la norme pour tout nouveau contrat rédigé avec un client, un partenaire ou un fournisseur, ce qui garantit une meilleure maîtrise des risques juridiques.

## Nouveautés pour la V2.2

LBAct® version 2.2 s'enrichit de nouvelles fonctionnalités pratiques telles que la gestion du « versionning » des modèles d'actes. L'équipe juridique peut désormais modifier plus facilement un modèle à partir d'une version donnée et datée. Autre nouveauté attendue, LBAct® bénéficie à présent d'un *workflow* des étapes d'approbation qui permet d'accélérer la validation des actes. Enfin, l'outil se voit doté d'un système d'alertes par e-mail, d'une messagerie interne et d'une détection des modifications pour une sécurité accrue.

**Legal Business Act® version 2.2 est désormais associé à l'offre globale Legal Suite.** Il peut interagir avec chacun de ses modules de la version intranet 4.1. Ainsi, une fois créé à partir de LBAct®, chaque acte ou contrat peut être rattaché à un dossier Legal Suite ou inséré dans un processus de validation par workflow. De même, il est possible de personnaliser un acte à partir des données contenues dans une fiche Legal Suite. Adossé au module « Contrats » dont il devient une extension naturelle, le logiciel permet de maîtriser l'ensemble du cycle contractuel à la hauteur des enjeux de l'entreprise.

## Legal Suite SAS séduit de plus en plus de clients

Le choix de nombreuses grandes entreprises et marques renommées en faveur de la Legal Suite et de LBAct confirme une vraie prise de conscience de la profession qui rattrape progressivement son retard en matière de solutions informatiques dédiées à la fonction juridique.

Legal Suite SAS est le premier à en bénéficier puisqu'il connaît un formidable coup d'accélérateur, réalisant sur son 1<sup>er</sup> semestre fiscal (oct. 2004-mars 2005) autant de chiffre d'affaires que sur toute l'année précédente et des prises de commandes en hausse de 150 %. L'éditeur compte aujourd'hui quelque 125 clients fidèles, présents dans tous les secteurs économiques, et représentant près de 10 000 licences.

En 2004 Legal Suite SAS a reçu pour LBAct le trophée « **PME INNOVANTE 2004 APPLICATIONS WEB – E-BUSINESS** » dans le cadre de la Semaine européenne des technologies de l'information, et LBAct a été récompensé par le **Legal IT Award** remis à Édimbourg lors du Legal IT Forum à Bouygues Telecom pour la « meilleure utilisation des nouvelles technologies par une Direction Juridique ».

**À propos de Legal Suite SAS.** Legal Suite SAS est éditeur d'une gamme de progiciels dédiés aux fonctions juridique et administrative. Son offre est constituée d'une suite Droit des Affaires modulaire couvrant tous les besoins du juriste d'entreprise (notamment, la gestion des sociétés, des contrats, des contentieux, etc.), et de la Legal Suite Affaires Sociales à l'attention des directions des Ressources Humaines. Dernier-né, son générateur intelligent d'actes des affaires, Legal Business Act®, a déjà été récompensé par deux trophées. Pour en savoir plus : [www.legal-suite.fr](http://www.legal-suite.fr)

## Contacts

Relations presse ■ Agence C3M ■ Tél. : 01 47 34 01 15

Sophie Daudignon, [sophie@agence-C3M.com](mailto:sophie@agence-C3M.com), Michelle Amiard, [michelle.amiard@agence-C3M.com](mailto:michelle.amiard@agence-C3M.com)

LEGAL SUITE SAS ■ Anne-Sophie Derkenne, tél. : 01 41 38 75 75, [asderkenne@legal-suite.fr](mailto:asderkenne@legal-suite.fr)